



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2023**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: M. RITTER Fabrice,

Membres absents non excusés: ---

Pouvoirs: M. RITTER à Mme CABIROL,

Date de la convocation: 17 mai 2023

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme BUFF Christiane

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 AVRIL 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 13 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	Renonciation à la préemption de la parcelle 242/39, section 5, Route de Walbourg	9 mai 2023
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 23 mars 2023 (article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Locales).

Dépenses de fonctionnement:

Cpte 6811- dotation aux amortissements:	+ 681 €
Cpte 023 – virement à la section d'investissement:	- 681 €

Recettes d'investissement:

Cpte 021 – virement de la section de fonctionnement	- 681 €
Cpte 28041512 -bâtiments-installations	+ 681 €

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'assurance contre les risques statutaires arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Le Conseil Municipal charge le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin d'organiser une consultation commune en vue de la passation d'un marché groupé.

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Monsieur Laurent DEUTSCH, délégué auprès du SDEA, présente au Conseil Municipal la synthèse locale Eau Potable 2022 établie par le SDEA pour le territoire nord – Périmètre de WOERTH et environs.

Les Conseillers en prennent acte.

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Laurent DEUTSCH, délégué auprès du SDEA, présente au Conseil Municipal la synthèse locale assainissement 2022 établie par le SDEA pour le territoire nord – Périmètre Sauer-Pechelbronn. Il présente également la note d'information sur les redevances transmise par L'Agence de Basin Rhin Meuse.

Les Conseillers en prennent acte.

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DU GRAND CYCLE DE L'EAU

Monsieur Laurent DEUTSCH, délégué auprès du SDEA, présente au Conseil Municipal la synthèse locale Grand Cycle de l'Eau 2022 établie par le SDEA pour les affluents du Rhin secteur Sauer Kabach – Périmètre Sauer-Pechelbronn.

Les Conseillers en prennent acte.

DIVERS

➤ **Entretien des espaces verts**

Monsieur DEUTSCH propose une opération de réaménagement du rond-point dans le lotissement. Il présente un projet avec des rosiers, herbes de pampa et des cailloux gris et blancs. Ce projet est approuvé par le Conseil Municipal. La date des travaux est fixée au 24 juin 2023.

L'entretien du talus le long de la piste cyclable pourrait être organisé à l'automne, sous forme de journée citoyenne.

➤ **Élagage des arbres dans la Rue de l'Etang**

Les arbres de part et d'autre de la Rue de l'Etang empiètent sur la chaussée et empêchent le passage des camions de collectes des ordures.

Les arbres sur propriété communale feront prochainement l'objet d'un élagage. Les particuliers seront invités à procéder à l'élagage des leurs.

➤ **Collecte des biodéchets**

La collecte des biodéchets devrait être effective à compter du 1^{er} janvier 2024. Les propositions du SMICTOM pour l'organisation de cette collecte n'ont cependant pas été approuvées par les élus à ce jour.

➤ **Informations diverses**

⇒ *Antenne relais*: Aucune information n'a été reçue en mairie.

⇒ *Agrandissement de la Maison des Associations*: une estimation du coût du projet devrait être transmise prochainement en mairie

⇒ *Consultation citoyenne*: Monsieur DEUTSCH a participé à la réunion organisée par la CEA à REICHSHOFFEN, sous forme d'ateliers sur 4 thèmes.

⇒ *Bruits de voisinage*: Madame le Maire rappelle l'arrêté municipal du 6 octobre 2017, interdisant notamment les activités bruyantes les dimanches et jours fériés.

⇒ *Travaux d'entretien de voirie*: les nids de poule dans la Rue de l'Oberstritten ont été comblés. Les vieux panneaux de signalisation, plus conformes, seront remplacés.

Fin de la réunion : 21 H 05

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES



Saluf de St Georges